

**-PARTIE III-
PLAN QUINQUENNAL DE GESTION –
ZONES HUMIDES DE LA PLAINE D'OGEU AMONT 2011-2015**

OBJECTIFS GLOBAUX ET OBJECTIFS OPERATIONNELS 2011-2015

OP1 ➤ Maintenir et/ou accroître la diversité et le bon état de conservation des habitats d'intérêt patrimonial

OP1-1- Développer la maîtrise foncière sur le territoire de la plaine d'Ogeu amont (PAF1)

OP1-2- Développer des actions ponctuelles et/ou spécifiques de gestion/restauration pour favoriser la préservation et la diversité des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial .

OP1-3 -Développer des actions de préservation ou de création de trames vertes et bleues visant à optimiser le fonctionnement écologique des zones humides de la plaine d'Ogeu amont

OP2 ➤ Approfondir les connaissances sur la richesse faunistique et floristique des sites de la plaine d'Ogeu amont, sur les espèces d'intérêt patrimonial, sur la dynamique naturelle et les impacts de la gestion

OP2-1- Réaliser des inventaires floristiques et faunistiques complémentaires – Recherche et suivi d'indicateurs du bon état de conservation des milieux humides

OP2-2- Mettre en place des suivis écologiques pour les habitats et espèces d'intérêt patrimonial sur les zones humides conventionnées de la plaine d'Ogeu amont

OP3 ➤ Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux à la préservation du patrimoine naturel remarquable

OP3-1- Organiser des comités de pilotage avec les acteurs du territoire et informer les acteurs locaux des études et des actions menées sur leur territoire

OP3-2- Sensibiliser et impliquer les acteurs dans la gestion des milieux humides

OP4 ➤ Sensibiliser le public à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel

OS1-1- Porter à connaissance et publications

OS1-2- Réaliser des animations pédagogiques et des chantiers de bénévoles sur le terrain

OPERATIONS PREVUES EN 2011-2015

Les principales actions à envisager sur le territoire de la plaine d'Ogeu amont répondent à deux problématiques majeures qui sont :

- la fragmentation des milieux et l'isolement des « noyaux de biodiversité » ;
- la fermeture et l'assèchement des habitats de prairies humides, de tourbières et de landes tourbeuses.

Les actions prioritaires à mettre en œuvre dans ce nouveau plan quinquennal **visent à réouvrir, « rajeunir » et diversifier les zones humides en voie de fermeture** par des actions de restauration hydraulique, de débroussaillage et par l'instauration d'une gestion pérenne maintenant ces milieux ouverts.

Les actions programmées pour la période 2011-2015 sont regroupées en 5 grands types d'actions (A suivis, B foncier/animation locale, C restauration, D gestion, E valorisation/communication). Chacune de ces opérations répond à un ou plusieurs des objectifs opérationnels cités précédemment.

A-Les opérations d'étude et de suivis

- suivis écologiques (SE) et études complémentaires (EC)
- suivis techniques des travaux (ST)
- suivis administratifs et secrétariat (SA)

A-Les opérations relatives à la mise en place et au suivi d'une trame verte et bleue sur la plaine d'Ogeu amont (TVB)

B-Les opérations d'animation locale (AL)

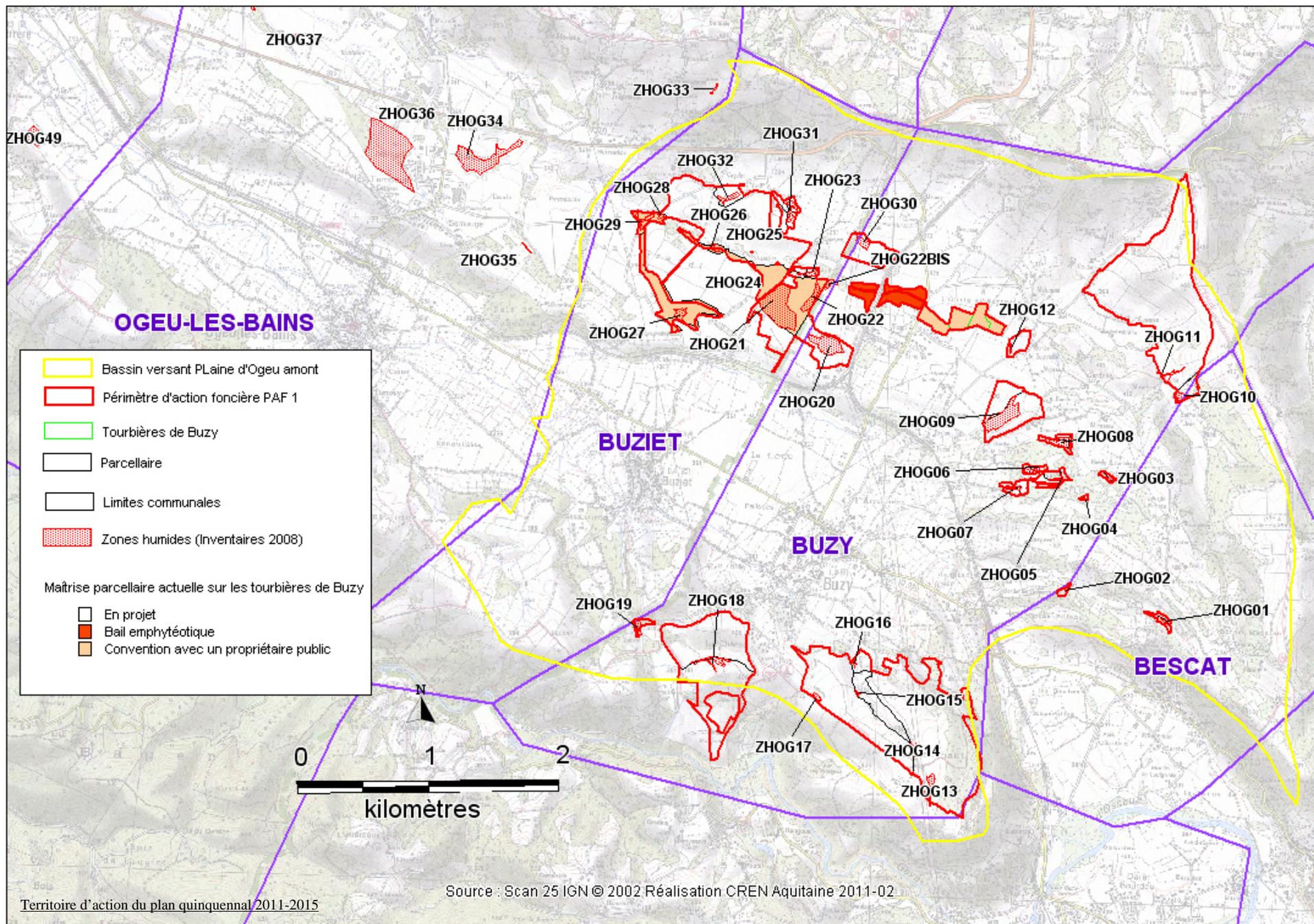
B-Les opérations de négociation et d'animation foncière (NF)

C-Les opérations relatives à la restauration des habitats (RH)

D-Les opérations de gestion courante (GC)

E-Les opérations de sensibilisation et de communication (COM)

Dans ce nouveau plan, pour chacune des opérations listées ci après ne pourront pas être définies très précisément : ces périodes, les modalités et les localisations exactes de ces interventions; ces informations seront précisées l'année N-1 de leur réalisation en fonction des résultats des négociations foncières.



Les opérations de suivi

Les opérations de suivis écologiques seront menées en priorité sur les sites conventionnés de Buzy et de Buziet, sur les zones humides identifiées comme réservoir de biodiversité et les zones humides comportant des habitats et espèces d'intérêt patrimonial.

Sont concernées par ces suivis:

- ZH 21 22 24 26 27 28 29 (zones humides de Buziet conventionnées) et tourbières de Buzy
- ZH 06 09 13 14 18 20 (zones humides prioritaires non conventionnées en cours de négociations de la commune de Buzy)

Certaines zones humides non prioritaires pourront faire l'objet de suivis spécifiques sur des espèces et en particulier :

- les zones de présence du Lézard du vivipare (ZH 03 ZH 07 ZH 10 ZH 19)
- les zones de présence du Damier de la succise (ZH 11)

Les localisations et la définition de ces suivis pourront évoluer en fonction des données recueillies chaque année.

SE-Suivis écologiques

➤SE1- Suivis floristiques

Sur les tourbières de Buzy, tous les suivis floristiques seront maintenus :

- Suivi des placettes d'étrépage sur Ourte et Serrusses et sur Espoune
- Suivi des 7 mares M1 M2 M3 (ourte et serrusses), M4 M5 (parcelles T5) M6 M7 (Espoune)
- Transect de végétation sur la parcelle T2
- Suivi des quadrats de végétation sur les parcelles T1 T2, T5 et Espoune
- Suivi des quadrats « drains »
- Observation générale de la physionomie des parcelles de tourbières et de landes tourbeuses pour une veille sur l'état de conservation des milieux (impacts du pâturage, cortèges floristiques, espèces d'intérêt patrimonial, évolution des ronciers, fougères et ligneux).

Périodicité : annuelle (juillet)

Nombre de jours CEN estimés : 2 à 4 j/an

Prestation suivi sphaignes : A préciser

- Réactualisation des données floristiques et cartographie d'habitats effectuée lors du bilan du plan quinquennal (travail de terrain et d'infographie) .

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés : 6 j

Sur les autres tourbières conventionnées et zones humides « P1 » de la plaine d'Ogeu amont

- Recherche, localisation et suivi des espèces d'intérêt patrimonial
- Veille annuelle, passage sur les sites, compléments d'inventaires floristiques sur les habitats d'intérêt patrimoniaux
- Réactualisation périodique de la cartographie d'habitats et relevés de végétation

Périodicité : annuelle (juillet)

Nombre de jours CEN estimés : 1 à 5 j/an

►SE2- Suivis faunistiques

Sur les tourbières de Buzy :

- Suivi amphibiens dans le cadre des suivis annuels des mares
- Suivi du Lézard vivipare
- Suivi entomologique (Orthoptères, Lépidoptères, Odonates) selon un parcours défini

Périodicité : annuelle (juillet)

Nombres de jour CEN estimés : 5 à 10 j/an

Sur les autres tourbières conventionnées et zones humides « P1 » de la plaine d'Ogeu amont :

- Suivi entomologique (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères) selon un parcours défini et notamment suivi des espèces protégées déjà identifiées (Damier de la succise, Agrion de mercure) et recherche d'espèces protégées (Cuivré des marais, Fadet des laïches)
- Suivi du Lézard vivipare sur les landes tourbeuses où il est recensé, et recherche sur des zones tourbeuses où il est potentiellement présent

Périodicité : annuelle pour les sites où il y a présence d'espèces d'intérêt patrimonial, tous les deux à trois ans pour les autres sites de zones humides prioritaires de la plaine d'Ogeu amont

Nombre de jours CEN estimés : 8 à 15 j/an

►SE3- Suivis hydrologiques

Sur les tourbières de Buzy :

- Les relevés piézométriques seront effectués par P Dunan deux fois par mois sur les parcelles T1 et T2 des tourbières de Buzy comme les années précédentes

Périodicité : deux fois par mois (juillet)

Prestation Jardins d'Ossau (P Dunan)

Sur les autres tourbières conventionnées :

- Des suivis piézométriques sur les autres zones humides de la plaine d'Ogeu ne pourront être mis en place qu'à la condition d'avoir identifié au préalable un conservateur bénévole susceptible d'effectuer les suivis.

Nombre de jours CREN estimés : 1 j CEN (achat et pose de piézomètres) + 0.5 j /an consacrés à la recherche de conservateurs bénévoles (action comprise dans volet « Animation locale »AL)

►SE4- Suivis du pâturage

Sur les tourbières de Buzy :

- Réalisation de calendriers de pâturage mentionnant les dates d'entrée et de sortie des animaux sur les parcelles, le type et le nombre d'animaux
- Veiller au suivi sanitaire des animaux et à l'entretien des infrastructures de pâturage
- Contrôle par des passages réguliers sur les habitats pâturés pour s'assurer du bon état de conservation des milieux les plus vulnérables en présence des animaux

Périodicité : quotidienne pour P Dunan (Jardins d'Ossau), tous les trois mois pour le CEN

Nombre de jours CEN estimés : 1 j/an

Prestation Jardins d'Ossau

Sur les autres zones humides conventionnées de la plaine d'Ogeu amont gérées par le pâturage

- Réalisation de calendriers de pâturage mentionnant les dates d'entrée et de sortie des animaux sur les parcelles, le type et le nombre d'animaux,
- Veiller au suivi sanitaire des animaux et à l'entretien des infrastructures de pâturage,
- Contrôle par des passages réguliers sur les habitats pâturés pour s'assurer du bon état de conservation des milieux les plus vulnérables en présence des animaux

Périodicité : quotidienne pour l'éleveur, tous les deux mois pour le CEN

Nombre de jours CEN estimés : 2 j/an + jours consacrés à la recherche d'éleveurs et à la formalisation des modalités de pâturage avec ces derniers (action comprise dans le volet « Animation locale »AL)

Prestation éleveur/bénévole

EC- Etudes et inventaires faunistiques et floristiques complémentaires

Inventaires floristiques complémentaires

Sur les tourbières conventionnées et zones humides « P1 » de la plaine d'Ogeu amont :

- Compléments d'inventaire floristique ponctuels lors des différents passages sur les zones humides
- Réalisation d'études sphagnologiques

Périodicité : annuelle pour les compléments floristiques et quinquennale pour l'étude sphaigne

Nombre de jours CEN estimés : 2 à 4 j/an

Prestation étude sphagnologique : A préciser

Inventaires faunistiques complémentaires

L'objectif est d'améliorer les connaissances sur la richesse spécifique des tourbières, des landes tourbeuses et des prairies humides, et de rechercher les espèces d'intérêt patrimonial.

Sur les tourbières de Buzy :

- Inventaire spécifique sur le groupe des Coléoptères
- Inventaire spécifique sur le groupe des Lépidoptères hétérocères

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés : 1.5j /an

Prestation « Clément grancher » (entomologiste indépendant)

TVB-Opérations relatives à la mise en place et au suivi d'une trame verte et bleue sur la plaine d'Ogeu amont

-Finalisation de l'étude du projet de trame verte et bleue initiée en 2010 :

- cartographie des trames vertes et bleues existantes et recherche des trames potentielles sur le secteur de la plaine d'Ogeu amont,
- priorisation des actions foncières à mettre en œuvre pour la préservation ou la création de corridors

-mise en place d'une première phase opérationnelle visant à recréer des corridors écologiques entre les noyaux de biodiversité (étude sur terrain de la faisabilité de mise en place des trames , réactualisation des données, réajustement sur terrain de la cartographie des trames selon le contexte écologique, foncier ou territorial...et les nouvelles données écologiques acquises).

-Elaboration d'un protocole d'évaluation des trames

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 10 j pour la finalisation de l'étude, 8 jours /an pour les phases opérationnelles de terrain

ST-Suivis techniques

►ST1 - Rapport d'activité annuel

Le rapport annuel d'activité décrit les opérations réalisées pendant l'année écoulée, les points marquants des suivis écologiques et hydrologiques et comprend la réalisation des cartes relatives à ces différentes actions. Il définit la programmation des opérations et le budget de l'année suivante. Les opérations de traitement cartographique sont incluses dans cette action.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 11 à 15 j/an

►ST2 - Bilan du plan quinquennal de gestion et définition du nouveau plan à venir

Le bilan de gestion est une synthèse et une analyse de toutes les opérations réalisées pendant les cinq années du plan quinquennal. Ce bilan permet de faire le point sur le niveau d'atteinte des objectifs et définit les nouvelles orientations à venir selon les résultats.

Périodicité : quinquennal

Nombre de jours CEN estimés : 40 j à 60 j

SBD - Saisie dans la base de données

Les données relatives au foncier, à la flore, à la faune et aux habitats seront saisies dans la base de données « Access » du CEN Aquitaine. Cet outil permet entre autre une homogénéisation des données du CEN au niveau régional, et l'extraction des données selon les requêtes demandées.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 1.5 j/an et 2j l'année de bilan

SA - Suivis administratifs, secrétariat et conduite de projet

Cette action comprend l'ensemble du volet administratif du dossier, et notamment toutes les opérations relatives aux programmations pluriannuelles, les demandes de financements et les contrôles de gestion.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 8 à 10 j

Remarque :

-Les jours consacrés aux suivis techniques des travaux de restauration et de gestion seront ici associés aux opérations auxquelles ils se réfèrent.

-Les jours consacrés aux traitements cartographiques relatifs aux actions de suivi, de gestion, de restauration, de valorisation seront associés aux opérations auxquelles ils se réfèrent.

Les opérations d'animation foncière et d'animation locale

►NF-Négociation et animation foncière

Cette action comprend la signature de conventions de gestion, de prêts à usage ou encore l'achat de parcelles. Elle se poursuivra en priorité sur les parcelles communales et sur des parcelles privées d'intérêt écologique fort. Elle concerne toutes les zones humides communales du périmètre d'action foncière (PAF1) des communes de Buzy Buziet et Bescat

Sur la commune de Buziet, les parcelles ou parties de parcelles suivantes seront conventionnées en 2011 soit 29.47 ha :

Convention entre le CEN Aquitaine, et la commune de Buziet sur les parcelles suivantes :

Section	Parcelle	Nature Cadastrale	Surface cadastrale	Surface conventionnée	Zone humide concernée	Bénéficiaires d'un droit de coupe	Locataire
C	142	Landes	18,0537 ha	11,7 ha	ZHOG 21 partie hors défrichement ZHOG 22	M. Florence, M. Beyterous, M. Laborde Jean-Jacques, M. Arrateig, M. Bonnaventure	M. Bonnaventure d'une partie (partie défrichement)
C	143	Landes	78,1230 ha	Partie de partie « b » : 4,66 ha Partie « e » : 9,15 ha Partie « g » : 2,14 ha	Sur la partie « b » : ZHOG 24 et ZH94 Espoune –Buziet et aval ZHOG 26 Sur la partie « e » : ZHOG 27 Sur la partie « g » : ZHOG 29 et 28	M. Arrateig M. Florence	M. Arrateig

Soit un total de 27 ha 65 a conventionnés

Convention tripartite entre CEN Aquitaine, la commune de Buziet, propriétaire et M. ARRATEIG, locataire :

Section	Parcelle	Nature Cadastrale	Surface cadastrale	Surface conventionnée	Zone humide concernée	Locataire
C	143	Landes	78,1230 ha	Partie de partie « b » : 1 ha	Sur la partie « b » : ZHOG 26	M. Arrateig

Soit un total de 1 ha conventionnés.

Convention tripartite entre CEN Aquitaine, la commune de Buziet, propriétaire et M. BONAVENTURE, locataire :

Section	Parcelle	Nature Cadastrale	Surface cadastrale	Surface conventionnée	Zone humide concernée	Locataire
C	142	Landes	18,0537 ha	0,82 ha	ZHOG 21 partie défrichement	M. Bonnaventure (partie défrichement)

Soit un total de 0 ha 82 a conventionnés

-la négociation foncière initiée depuis 2009 sur les zones humides communales de Buzy sera poursuivie
-les négociations foncières à réaliser dans le cadre de la mise en place des trames vertes et bleues ne sont pour l'instant pas suffisamment définies pour une estimation précise de la charge de travail

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 2 à 5 j/an pour les zones humides situées sur la commune de Buzy,
3j à 10j /an pour les actions foncières concernant la trame verte et bleue sur la plaine d'Ogeu amont.

►AL1- Réunion d'information et de sensibilisation avec les acteurs locaux

Une fois par an ou tous les deux ans une rencontre en mairie et/ou sur le terrain est prévue pour communiquer sur l'objet et la nature de l'intervention du CEN Aquitaine. L'objectif est d'instaurer un dialogue entre le CEN et les acteurs locaux autour des moyens et des actions à mettre en œuvre sur le site. Ces réunions sont aussi l'occasion d'engager une démarche partenariale auprès des associations, fédérations de chasse ou de pêche, des mairies et autres collectivités...

Seront notamment prévus :

- un comité de pilotage portant spécifiquement sur le **bilan des actions des tourbières de Buzy** et sur la présentation du nouveau plan d'action quinquennal et du projet de trame verte et bleue.
- des **réunions d'informations (ou visites sur le terrain) sur l'avancée des actions en cours sur les zones humides conventionnées**
- des réunions plus spécifiques visant à organiser et planifier la mise en place du **projet de trame verte et bleue** à l'échelle de la plaine d'Ogeu amont.

Les partenaires financiers seront systématiquement conviés à ces réunions.

Périodicité : tous les deux ans

Nombre de jours CEN estimés : 2 à 4 j par année de réalisation

►AL2- Recherche de gestionnaires et de conservateurs bénévoles locaux

Cette action consiste à rechercher activement :

- Des gestionnaires (agriculteurs/éleveurs pour les opérations de fauche et de pâturage) mais aussi des prestataires pour la réalisation des travaux de gyrobroyage notamment.
- Des conservateurs bénévoles notamment pour s'occuper des relevés piézométriques, du suivi de pâturage.
- Des conservateurs bénévoles pour toutes autres opérations de suivis faune flore sur les zones humides de la plaine d'Ogeu

Des annonces pourront être mises dans les différents supports de communication de CEN (Echos des sites, site internet du CEN), dans les mairies et journaux locaux.

Périodicité : tous les deux ans

Nombre de jours CEN estimés : 2 j par année de réalisation

►AL3- Organisation de chantiers de bénévoles

Sur les tourbières de Buzy et autres zones humides de Buziet

Certaines actions ponctuelles de débroussaillage, d'étrépage ou de création de mare pourront être programmées au cours d'un chantier de bénévoles sur un ou deux jours.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 2j (les journées CEN relatives à cette opération sont comptabilisées dans l'opération elle même lors du récapitulatif des opérations)

Les opérations relatives à la restauration des habitats (RH)

Les opérations de restauration listées ci-après seront appliquées aux zones humides de la plaine d'Ogeu amont pour lesquelles une convention de gestion CEN est établie avec des communes ou des privés. En priorité seront développées des actions sur les tourbières de Buzy, les 7 zones humides communales de Buziet (OZH 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29) conventionnées en 2011 et sous réserve de négociations foncières positives, sur les zones humides de priorité 1 de la commune de Buzy.

Les opérations de restauration visent à réduire l'embroussaillage des landes tourbeuses par des actions mécaniques, de coupes d'arbustes, de fauches, de gyrobroyage. Elles seront principalement réalisées par des associations de réinsertion professionnelle (Estivade, Béarn solidarité), des chantiers de bénévoles, les gestionnaires ou propriétaires de parcelles, ou encore en régie communale.

►**RH1-Créer ou aménager des passages pour les gestionnaires ou pour des engins agricoles ou engins motorisés lourds** nécessaires à la restauration des landes humides.

Sur les zones humides conventionnées de la plaine d'Ogeu amont :

-Débroussaillage de ronciers, gyrobroyage, fauche, coupe d'arbres et toutes les opérations nécessaires au passage des gestionnaires pour l'accès aux zones humides.

Localisation : non définie (zones humides de Buzy et de Buziet) selon les besoins par zones humides et selon l'avancée du foncier

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 2 j/année de réalisation

Prestation : (Estivade, Béarn solidarité, chantier de bénévoles)

►**RH2-Etrépage de la molinie**

Sur les tourbières de Buzy, et les landes humides de Buziet, un étrépage pourra avoir lieu : les touradons de molinie seront coupés au plus ras, à la débroussailleuse à lame, ou enlevés manuellement à l'aide de houes. Les produits de fauche seront exportés dans la mesure du possible, entassés dans des zones de moindre intérêt.

Sur les tourbières de Buzy :

-Etrépage partiel sur la tourbière d'Espoune et la parcelle centrale

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 2 j /par année de réalisation

Prestation (Estivade, chantier de bénévole)

Sur les autres zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées :

-Localisation non définie (zones humides de Buzy et de Buziet) selon l'avancée du foncier

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 3 j /par année de réalisation

Prestation (Estivade, Béarn solidarité, chantiers de bénévoles)

►**RH3-Coupe manuelle ou mécanique des ronciers, et des arbustes notamment en périphérie des landes tourbeuses**, afin de réouvrir les secteurs de landes humides embroussaillées, de recréer des connections écologiques entre les zones humides ouvertes, et de permettre la mise en place d'enclos nécessaire à un pâturage.

Sur les tourbières de Buzy :

Débroussaillage de ronciers sur la parcelle centrale (T5) et sur Espoune

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 1 j / opération

Prestation (Estivade, Chantiers de bénévoles)

Sur les autres zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées :

Sur les zones humides conventionnées de Buziet (localisation précise non définie) et de Buzy selon l'évolution du foncier

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 1 j / opération et par zone humide

Prestation (Estivade, Béarn solidarité, Chantiers de bénévoles)

►**RH4-Fauche ou gyrobroyage mécanique des landes ou parties de landes** afin de permettre la mise en place d'un pâturage et la circulation des animaux au sein de ces milieux

Sur les zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées :

Sur les zones humides conventionnées de Buziet (localisation précise non définie) et de Buzy selon l'évolution du foncier

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 1.5 j / opération et par zone humide

Prestation (Estivade, Béarn solidarité, Chantiers de bénévoles)

►**RH5-Mise en place d'infrastructures nécessaires au pâturage et mise en défens de zones vulnérables**

Sur les zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées :

Plusieurs types d'infrastructures sont à concevoir :

- enclos (piquets d'acacia ou châtaignier tous les 5 mètres et 3 fils barbelés) ou clôture mobile ou clôture ursus selon le type de bétail.
- parc de contention (prévoir une barrière assez large - 3 à 4 mètres - pour éviter les bousculades et faciliter le passage d'engins motorisés)
- abreuvoir
- passage au niveau du fossé pour faciliter le passage du bétail
- chicanes ou échelles pour le passage des gestionnaires et des usagers du site

Ces propositions seront discutées avec les différentes parties-prenantes (propriétaires, locataires et éleveurs).

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des travaux): 5 j / opération et par zone humide

Prestation : Estivade, Béarn solidarité, chantiers de bénévoles

►RH6 -Mise en place du pâturage

Sur les tourbières de Buzy :

-Mise en place d'un pâturage sur Espoune (parcelle clôturée en 2010), avec prioritairement un pâturage par des Highland-Cattle

Périodicité : à définir

Nombre de jour CEN(organisation et encadrement) estimé : 2 j sur Buzy

Prestation : Jardin d'Ossau

Sur les autres zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées :

-Sur certaines zones humides communales de lande à molinie (parcelles conventionnées de Buziet OZH 21 et 22), mise en place d'un pâturage mixte avec les animaux de M Bonnaventure, locataire des parcelles communales conventionnées. Action non définie pour les autres zones humides.

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés : 3 j par zone humide gérée

Prestation : Eleveurs locaux, Jardins d'Ossau

►RH7 -Restauration hydraulique, création de barrages seuils

Sur les tourbières de Buzy :

Action de veille sur l'état des barrages seuils de Buzy, veille qui s'effectue par ailleurs par le contrôle des niveaux piézométriques.

Sur les autres zones humides de la plaine d'Ogeu conventionnées

Analyse hydrologique succincte et mise en place de barrages seuils au niveau de fossés de drainage en périphérie ou au sein de la zone humide.

Actions non localisées précisément et qui dépend par ailleurs d'une expertise préalable et d'un accord des propriétaires et des gestionnaires des parcelles.

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (étude préalable, négociations avec les propriétaires, préparation et organisation du chantier) : 5 à 6 j/ zones humides concernées par l'opération

Prestation : Estivade, chantiers de bénévoles

►RH8 –Création ou entretien (curage, reprofilage de berges) des mares

Sur les tourbières de Buzy :

-Les mares des tourbières de Buzy (M1 M2 M3 M4 M5 M6) devront être curées selon leur niveau de comblement ou reprofilées.

-Une nouvelle mare M7 sera créée sur la tourbière d'Espoune, à l'emplacement d'un ancien roncier.

Sur les autres zones humides conventionnées de la plaine d'Ogeu

-Des mares pourront être creusées sur des landes tourbeuses conventionnées lorsque le contexte le permet : une bonne alimentation en eau , une nappe d'eau peu profonde et un substrat permettant de retenir l'eau .

2 mares pourraient être créées sur les zones humides OZH 21 ET 22.

Périodicité : action ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (organisation et encadrement des chantiers) : 2 jours/ par mare créée

Prestations : Estivade, chantiers de bénévoles

►STR - Suivi technique des travaux de restauration

Ce suivi consiste à préparer les futurs travaux de restauration (demande de devis, cartographie des travaux, visite préalable sur le terrain avec les prestataires en charge des opérations), et se traduit aussi par une présence régulière sur le terrain pour contrôler le bon déroulement des chantiers et réceptionner la fin des travaux.

Les opérations de gestion courante (GC)

Les opérations de gestion listées ci-après seront appliquées aux zones humides de la plaine d'Ogeu amont pour lesquelles une convention de gestion CEN est établie avec des communes ou des privés. En priorité seront développées des actions sur les tourbières de Buzy, les 7 zones humides communales de Buziet (OZH 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29) conventionnées en 2011 et, sous réserve de négociations foncières positives, sur les zones humides de priorité 1 de la commune de Buzy.

►GC1-Pâturage des landes humides

-Il est recommandé de faire pâturer le bétail sur des périodes courtes. Le choix des périodes de pâturage se fera en fonction des besoins (abrutissement d'espèces en particulier, appétence du fourrage, portance du sol ...) et des disponibilités. L'expérimentation de différentes périodes permettrait de réaliser une analyse interannuelle, optimisant les opérations de gestion. Pour les landes para-tourbeuses et les landes humides, il est préconisé une pression de pâturage moyenne comprise entre **0,2 et 0,5 UGB/ha/an**.

Sur les tourbières de Buzy :

Le pâturage par les Highland Cattle sera poursuivi avec les mêmes modalités que les années précédentes sur les parcelles T1 T2 T3 T4. **Les pressions instantanées seront sensiblement plus fortes sur la parcelle centrale T5 et un pâturage (si possible par les Highland Cattle) devra être mis en place sur les landes à molinie d'Espoune.**

Sur les zones humides de Buziet :

Les zones humides communales conventionnées devraient être pâturées dès 2012 par des animaux (équins, bovins ou ovins) appartenant à M Bonnaventure , éleveur et gestionnaire des parcelles adjacentes.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés (définition et encadrement des travaux) : 1 j

Prestations : Jardins d'Ossau, éleveur (indemnisation à définir)

►GC2-Coupe des refus et fauche d'entretien des landes à molinie

Si le pâturage s'avère insuffisant pour contrôler durablement la molinie, une fauche d'entretien y sera associée.

Des opérations de coupes manuelle, sélective et systématique des ligneux et semi-ligneux (saules, bourdaines, fougères, ronces...). En cas d'arrachage, option privilégiée, les gouilles alors créées seront conservées dans une optique de diversification du milieu. Les ligneux arrachés seront réutilisés dans la mesure du possible. Les autres rémanents seront entassés dans des zones de moindre intérêt.

Les arbres dépérissants seront en revanche conservés sur pied en faveur des insectes saproxyliques.

Actions non localisées précisément car à définir avec les propriétaires et les gestionnaires des parcelles selon les besoins

Périodicité : opération ponctuelle

Nombre de jours CEN estimés (définition et encadrement des travaux) : 1 j

Prestations : Jardins d'Ossau, éleveur (indemnisation à définir), Estivade

►GC3-Entretien des clôtures et autres infrastructures

-Les clôtures seront contrôlées tous les ans, avant la mise en pâturage et elles seront réparées si nécessaire (réparation ou remplacement de piquets ou de barbelés).

-Des interventions occasionnelles seront également réalisées en cas de nécessité (chute d'arbres ou de branchages par exemple). D'autre part, un débroussaillage sur 1 m de part et d'autre des clôtures pourra être réalisé si nécessaire pour faciliter l'accès et les interventions.

-Les autres infrastructures (passerelle d'accès) seront également entretenues selon les besoins.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés (définition et encadrement des travaux) : 1 j

Prestations : Jardins d'Ossau , Estivade , éleveur (indemnisation à définir)

STG - Suivi technique des travaux de gestion courante

Ce suivi consiste à préparer les travaux de gestion (demande de devis, cartographie des travaux, visite préalable sur le terrain avec les prestataires en charge des opérations), et se traduit aussi par une présence régulière sur le terrain pour contrôler le bon déroulement des chantiers et réceptionner la fin des travaux.

Les opérations de valorisation pédagogique et de communication (COM)

►VP1- Edition des « fiches com » et plaquettes d'information

-**Réalisation d'une fiche couleur recto-verso qui présente de façon synthétique le patrimoine naturel du site**, l'historique, les objectifs de gestion, et les actions engagées par le CEN. Ce support de communication est destiné aux collectivités ainsi qu'aux différents partenaires techniques et financiers du CEN Aquitaine.

Cette fiche site sera imprimée en 240 exemplaires et diffusée aux partenaires du CEN. Elle sera par ailleurs mise en ligne sur le site Internet du CEN.

Concrètement il s'agira d'une réactualisation et d'une réédition de la « fiche-com » pour le site de Buzy et d'une création de « fiche-com » pour le secteur de zones humides conventionnées de Buziet.

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés : 7 j (conception des « fiche-com » et distribution)

Prestations : A définir

-Conception d'une **plaquette d'information sur la trame verte et bleue** destinée aux élus, aux propriétaires, gestionnaires, au grand public sur le territoire de la plaine d'Ogeu

Périodicité : quinquennale

Nombre de jours CEN estimés : 7 j (conception de la « plaquette » et distribution)

Prestations : A définir

►VP2- Animations pédagogiques

Des animations pourront avoir lieu ponctuellement pour des groupes scolaires si ceux-ci en font la demande, en priorité pour les étudiants et les écoles des communes de la plaine d'Ogeu. Un partenariat avec des structures d'éducation à l'environnement telles que le CPIE sera maintenu et développé afin de démultiplier les actions de sensibilisation à l'environnement.

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 2 à 4 j/an

Partenariat : CPIE

►VP3-Entretien des supports pédagogiques et des infrastructures d'accueil du public

Action qui comprend le contrôle de l'état des panneaux pédagogiques et du mobilier, l'entretien du sentier sur pilotis et de la plateforme des tourbières de Buzy (remplacement des planches cassées ou usées, débroussaillage des abords du sentier (1m de part et d'autre), dégagement éventuel des arbres et branches tombés sur le sentier ou menaçant la sécurité du public, éventuellement pose d'un grillage pour limiter le risque de glissades

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés (définition et encadrement des travaux) : 1 j/ an

Prestations : Jardins d'Ossau, Estivade

►VP4 -Communication générale

Cette opération comprend la rédaction d'articles au sujet des sites et des actions qui y sont menées dans le bulletin du CEN (Écho des Sites), sur le site Internet du CEN et tout autre support de communication (journaux locaux...).

Périodicité : annuelle

Nombre de jours CEN estimés : 1.5 j / an

►VP5- Suivi de la fréquentation

Opération réalisée uniquement sur le site de Buzy grâce au suivi effectué par P. Dunan (Jardins d'Ossau) qui comptabilise les personnes visitant la tourbières. Cette opération permet d'avoir un retour sur le type de public fréquentant ce site valorisé.

Périodicité : annuelle

Prestations : Jardins d'Ossau

PREVISIONNEL 2011

Principales actions à engager :

- les actions de suivis et de gestion courante seront maintenues sur les tourbières de Buzy,
- les premières actions de restauration (pose de clôtures et mise en pâturage des zones humides 21 et 22) sur la commune de Buziet seront réalisées après avoir conventionnées ces parcelles,

-l'étude d'un projet de trame verte et bleue initiée en 2010 sera complétée et finalisée dans le cadre de la programmation 2011 avec pour résultats attendus une cartographie d'un réseau de trame verte et bleue sur la plaine d'Ogeu amont, réseau sur lequel le CEN s'appuiera pour restaurer des corridors écologiques entre les noyaux de biodiversité (zones humides prioritaires).

PREVISIONNEL 2012

Principales actions à engager :

- suivis et gestion courante sur les parcelles de Buziet conventionnées et les tourbières de Buzy,
- mise en oeuvre du projet de trame verte et bleue (travail sur deux ou 3 trames identifiées),
- information et communication auprès des collectivités locales sur le projet de trame verte et bleue.

PREVISIONNEL 2011 BUZY PQ4 TR1						
CODE PQ	LOCALITE	Nature des opérations	Intervenants	Nombre de jour CREN	Montant prévisionnel en Euro	surface / Linéaire
SE1	Tourbière de Buzy	Suivis floristiques (transects, quadrats, mares, drains placettes),	CREN	3	1 325,22 €	16,6ha
SE1	ZH BUZIET	Suivis floristiques sites Buziet conventionnés	CREN	1	441,74 €	3 ha
EC	sites ZH POAM	Inventaires ENTOMOLOGIQUES des zones humides P1 et P2 de la plaine Ogeu amont	CREN	10	4 417,40 €	34,6 ha
SE2	Tourbière de Buzy	Suivis faunistiques sur les tourbière de Buzy (suivis entomologiques et batrachologiques et suivis du Lézard vivipare)	CREN	3	1 325,22 €	16,6 ha
TVB	POAM	Saisie Base de Données CREN	CREN	2	883,48 €	329 ha
TVB	POAM	Traitement cartographiques des habitats naturels de la plaine Ogeu (complément cartographique du travail réalisé sur la programmation 2010)	CREN	5	2 208,70 €	329 ha
ST1	sites ZH POAM	Traitement cartographiques des actions de gestion des zones humides conventionnées	CREN	1	441,74 €	16,6 ha
SA		Conduite de projet	CREN	11	4 859,14 €	329 ha
ST1		Rédaction du rapport d'activité PQ4 TR1	CREN	11	4 859,14 €	329 ha
TVB	POAM	Indemnité Stagiaire	Stagiaire		3 000,00 €	329 ha
TVB	POAM	Encadrement stagiaire	CREN	5	2 208,70 €	329 ha
SE3	Tourbière de Buzy	Suivi piézométrique	Jardins d'Ossau		172,00 €	16,6 ha
TVB	POAM	Poursuite et application du travail réalisé en 2010 : Mise en place du réseau de site dans la "plaine d'Ogeu amont", définition des périmètres d'une trame verte et bleue (cartographie des connections écologiques existantes et potentielles, choix des trames ,rédaction d'un projet de connections écologiques), recherches bibliographiques sur la dispersion des espèces.	CREN	10	4 417,40 €	329 ha
		TOTAL SUIVIS		62	30 559,88 €	
NF	POAM	Négociation foncière plaine Ogeu (recherches cadastrale sur les parcelles les zones humides de Buziet et Espoune)	CREN	2	883,48 €	329 ha
		TOTAL ANIMATION FONCIERE ET ANIMATION LOCALE		2	883,48 €	
RH6	ZH BUZIET	Définition des modalités de pâturage et suivis de ces modalités avec l'éleveur (ZH27 et ZH22)	CREN	2	883,48 €	2 ha
RH4	ZH BUZIET	Gyrobroyage des landes tourbeuses de Buziet (ZH21 et ZH22)	ESTIVADE		2 994,00 €	2 ha
RH5	ZH BUZIET	Pose de clôtures barbelées site ZH (ZH21 et ZH22)	ESTIVADE		2 500,00 €	2 ha
STR	ZH BUZIET	Encadrement des travaux de restauration (ZH21 et ZH22)	CREN	4	1 766,96 €	2 ha
		TOTAL RESTAURATION		6	8 144,44 €	
STG	Tourbière de Buzy	Encadrement et suivi des travaux de gestion courante (Demande de devis pour l'année N+1, Visite de terrain avant, pendant et après les opérations)	CREN	2	883,48 €	13 ha
GC1	Tourbière de Buzy	Suivis des pratiques pastorales sur les tourbières de Buzy (hors espoune)	CREN	1	441,74 €	12ha
GC1	Tourbière de Buzy	Suivi du pâturage sur parcelles de Buzy hors Espoune	Jardins d'Ossau		43,00 €	12 ha
GC1	Tourbière de Buzy	Mise en pâturage du site d' Espoune (Blonde d'Aquitaine avec M. Veramasson et sollicitaion P Dunan pour mettre les Hygland cattle)	CREN	2	883,48 €	1 ha
GC1	Tourbière de Buzy	Gardiennage du troupeau	Jardins d'Ossau		1 184,84 €	12 ha
GC3	Tourbière de Buzy	Entretien des infrastructures des clôtures T5et Espoune (1 intervention par an)	Estivade		3 368,40 €	800m (T5) + 500 m (Espoune)
GC2	Tourbière de Buzy	Coupe des refus	Jardins d'Ossau		43,00 €	
	Tourbière de Buzy	Défrichement communal	Commune de Buzy		110,00 €	
GC3	Tourbière de Buzy	Entretien du sentier de valorisation sentier communale jusque Espoune	Estivade		1125,6 €	800m
GC3	Tourbière de Buzy	Surveillance et entretien du sentier sur pilotis d'Ourte et Serruse	Jardins d'Ossau		72,00 €	100m
STG	Tourbière de Buzy	Encadrement et suivi des travaux d'entretien des sentiers	CREN	1	441,74 €	
		TOTAL GESTION COURANTE		6	8 597,28 €	
VP5	Tourbière de Buzy	Suivi de la fréquentation sur le site du Buzy	Jardins d'Ossau		28,00 €	16,6ha
VP2	Tourbière de Buzy	Animation pédagogique JAN et animation pour le lycée Montardon	CREN	2	883,48 €	16,6ha
VP2	Tourbière de Buzy	Animations pédagogiques (Lycée de Nantes, et collèges de Bizanos)	CREN	2	883,48 €	34,6 ha
		TOTAL ANIMATION-COMMUNICATION		4	1 794,96 €	
		TOTAL		80	49 980,04 €	

PREVISIONNEL 2012 BUZY PQ4 TR1

CODE PQ	LOCALITE	Nature des operations	Intervenants	Nombre de jour CREN	Montant prévisionnel en Euro	surface / Linéaire
SE1	Tourbières de Buzy ZH BUZIJET	Suivis flore sur les sites conventionnés(suivis espèces protégées, inventaire complémentaires)	CREN	4	2 033,64 €	3 ha
SE2	ZH POAM	Suivis entomologiques ZH (P1 et P2) plaine Ogeu Amont et suivis des espèces d'intérêt patrimoniale.	CREN	3	1 525,23 €	34,7 ha
SE2	Tourbières de Buzy	Suivis faunistiques tourbière de Buzy (suivis entomo et batrachologique et suivis Lézard vivipare) sur le site de Buzy	CREN	4	2 033,64 €	16,6 ha
SBD	POAM	Saisie Base de Données CREN (site Buzy + sites P1 Ogeu amont)	CREN	2	1 016,82 €	329 ha
TVB	POAM	Traitement cartographiques des habitats naturels de la plaine Ogeu AVAL	CREN	8	4 067,28 €	329 ha
ST1	Tourbières de Buzy et ZH Buziet	Traitement cartographiques des actions de gestion et de valorisation du site de Buzy	CREN	1	508,41 €	16,6 ha
SA	POAM	Transferts de données avec l'administration et les collectivités	CREN	1	508,41 €	329 ha
SA	POAM	Conduite de projet	CREN	8	4 067,28 €	329 ha
ST1	POAM	Rapport d'activité PQ4 TR2	CREN	12	6 100,92 €	329 ha
SE2 TVB	POAM	Stagiaire suivis entomo sites POA	Stagiaire		3 000,00 €	34,7ha
SE2 TVB	POAM	Encadrement stagiaire	CREN	5	2 542,05 €	34,7ha
SE3	Tourbières de Buzy	Suivi piézométrique	Jardins d'Ossau		0,00 €	16,6 ha
TVB	POAM	Mise en place du réseau de site dans la "plaine d'Ogeu amont", étude d'une trame verte et bleue / phase opérationnelle plaine d'ogeu amont	CREN	8	4 067,28 €	329 ha
TOTAL SUIVIS				56	31 470,96 €	
AL	POAM	Animation locale/ Comité de suivi buziet (reunion d'information TVB et sites buzy-Buziet)	CREN	3	1 525,23 €	329 ha
NF	POMA	Recherche des ayants droits et négociation(recherches et digitalisation carto des parcelles TVB plaine Ogeu amont)	CREN	6	3 050,46 €	329 ha
TOTAL ANIMATION FONCIERE ET ANIMATION LOCALE				9	4 575,69 €	
RH8	Tourbières de Buzy	Création de 2 mares sur parcelle T5 centrale de Buzy (organisation et encadrement de chantiers de bénévoles) et deux placettes d'étrépages	CREN	4	2 033,64 €	16,6 ha
TOTAL RESTAURATION				4	2 033,64 €	
GC1	Tourbières de Buzy et ZH Buziet	Suivi des pratiques pastorales	CREN	1,5	762,62 €	1 ha
GC1	Tourbières de Buzy	Gardiennage du troupeau	Jardins d'Ossau		1 148,00 €	12 ha
GC3	Tourbières de Buzy et ZH Buziet	Entretien des infrastructures (Calculer le linéaire) des clôtures T5et Espoune et sites Buziet 1 intervention par an)	Estivade		3 000,00 €	800m (T5) + 500 m (Espoune)+500 m buziet
GC3	Tourbières de Buzy	Entretien des infrastructures de pâturage (clôtures T1 T2 T3...)	Jardins d'Ossau		919,00 €	2700m
GC2	Tourbières de Buzy	Coupe des refus	Jardins d'Ossau		43,00 €	
	Tourbières de Buzy	Défrichage communal	Commune de Buzy		110,00 €	
GC3	Tourbières de Buzy	Entretien du sentier de valorisation (calcul du linéaire sentier communale jusque Espoune)	Estivade		1 760,00 €	800m
GC3	Tourbières de Buzy	Surveillance et entretien du sentier sur pilotis d'Ourte et Serruse	Jardins d'Ossau		72,00 €	100m
STG	Tourbières de Buzy	Encadrement et suivi des travaux d'entretien	CREN	2	1 016,82 €	
GC3	Tourbières de Buzy et ZH Buziet	Entretien des infrastructure de Buziet (CLOTURES)	Estivade		2 000,00 €	
TOTAL GESTION COURANTE				3,5	10 831,44 €	
VP5	Tourbières de Buzy	Suivi de la fréquentation sur le site du Buzy	Jardins d'Ossau		28,00 €	16,6ha
VP2	Tourbières de Buzy	Animation pédagogique (TOTAL, autres) SITE DE BUZY	CREN	2,5	1 271,03 €	16,6ha
VP4	POAM	conception d'une plaquette d'informations TVB	CREN	6	3 050,46 €	
VP4	POAM	Réalisation et impression (250 exemplaires) d'une plaquette d'informations TVB	Imprimerie		500,00 €	
TOTAL ANIMATION-COMMUNICATION				8,5	4 849,49 €	
TOTAL				81	53 761,21 €	

Evaluation de la Programmation 2013-2015

La programmation des années 2013 à 2015 tient compte d'une base minimale d'actions à engager (base établie pour les années 2011 et 2012) : suivis écologiques menés sur les sites P1 de la plaine d'Ogeu amont, actions de gestion et de restauration sur le réseau de trame verte et bleue (plaine d'Ogeu amont), gestion conservatoire des sites P1conventionnés (tourbières de Buzy et de Buziet), négociations foncières dans le cadre des actions de préservation des sites prioritaires et dans le cadre du projet de trame verte et bleue, actions d'information et de communication sur les actions du CEN en matière de préservation des zones humides sur la plaine d'Ogeu.

Cependant selon les avancées en matière de connaissance sur les sites conventionnés, selon les négociations foncières sur la commune de Buzy et enfin selon les faisabilités de gestion, de restauration et de suivi des trames vertes et bleues, ces chiffres indiqués pourraient évoluer sensiblement. Ces programmations seront évaluées en détail l'années n-1 de leur application.

	2013	2014	2015
SUIVIS	30000 €	30000 €	45000 €
ANIMATION FONCIERE ET LOCALE	1500 €	1000 €	2500 €
RESTAURATION	5000 €	5000 €	2500 €
GESTION	10000 €	10000 €	10000 €
Animations locales et communication	2500 €	2500 €	5000 €
TOTAL	49000 €	48500 €	65000 €